



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **JEUDI VINGT SEPT OCTOBRE**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **21 OCTOBRE 2022.**

Présents : 13

Votants : 14

BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,
BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, ~~BUREAU Nadia~~, GAURIVEAUD Jean-Jacques,
AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE
Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia

Absents excusés : AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 13 voix

Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

DE 062-2022/10-003 CIMETIERE EN ENFEUS /VALIDATION DE PROJET

Sylvie TURPIN rappelle au conseil municipal que suite au bornage du terrain acquis par la commune pour réaliser cet équipement, le cabinet chargé de l'étude du projet a dû retravailler son projet car les dimensionnements de la parcelle ne correspondaient pas au plan cadastral support de l'implantation réalisée. Elle soumet au conseil municipal les quatre nouvelles propositions reçues.

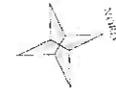
Le conseil municipal après en avoir délibéré par 12 voix POUR, 1 ABSTENTION (André JEUNESSE)

- *RETIENT comme principe d'organisation l'option 1 comprenant 460 enfeus et des cases de colombarium*

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 28 novembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

2.1 / Programme / option 1 / PRINCIPE D'ORGANISATION

460 enfeux + cases colombarium



- Accès depuis l'avenue de la République - piétons et véhicules funéraires et d'entretien
- Accès piétons depuis l'ancien cimetière - à valider
- Cheminement automobile en boucle - véhicules funéraires
- Cheminement piétons
- Espaces d'ombre - respectivement carminés
- Poches paysagères - espaces en pleine terre - distribution des eaux d'arrosage et de ruissellement - disposition de plaques
- Réseaux d'eau pour arrosage
- Sépultures
- Enfeux sur 2 niveaux - 214
- Enfeux sur 3 niveaux - 246
- Cases colombarium - durant l'été sans pont le temps

bilan indicatif des superficies par affectation des espaces

emprise «bâtie»	cheminement circulaire	cheminements piétons	Espaces paysagers en pleine terre	total
461	541	507	278	1807

emprise au sol indicative des enfeux : 27%



(Handwritten signature of Vincent Barraud)

Le Maire, Vincent BARRAUD.

(Handwritten signature of Daniel Motard)

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2021
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 28 novembre 2022
Document certifié conforme. Le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 0546364123 ■ Fax: 0546369242
 etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr